



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/145

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE
CABANAC ET VILLAGRAINS**

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 7 octobre 2022

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 octobre 2022

Secrétaire de séance : Anne-Marie CAUSSÉ

**Le 13 octobre de l'année deux mille
vingt-deux à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	E	Mme PREVOTEAU
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. GACHET	VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. LAFFARGUE	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/145

OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE CABANAC ET VILLAGRAINS

Vu l'article 6 des statuts portant sur le fonctionnement du Conseil de Communauté et du Bureau qui prévoit que le Conseil de communauté crée des commissions, et que chaque commune sera représentée par au moins un délégué,

Vu la loi engagement et proximité du 27 décembre 2019,

Vu les articles L5211-40-1 et L2121-22 du CGCT,

Considérant lorsqu'un EPCI à fiscalité propre forme une commission dans les conditions mentionnées à l'article L2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon les modalités qu'il détermine,

Compte-tenu d'une part de l'application de la nouvelle législation qui réduit le nombre de conseillers communautaires et d'autre part de l'ampleur des dossiers à suivre, il est proposé que la composition des commissions thématiques de travail puisse comprendre à la fois des conseillers communautaires et des conseillers municipaux,

Considérant la démission de M. Fabrice WESTRELIN du Conseil municipal de la commune de Cabanac et Villagrains par courrier en date du 18 mai 2022,

Considérant la délibération 2022-54 du 27 juin 2022 de la commune de Cabanac et Villagrains,

Considérant l'avis favorable du Bureau,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/145

**OBJET : MODIFICATION DES MEMBRES PARTICIPANTS
AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR LA COMMUNE DE
CABANAC ET VILLAGRAINS**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide de la participation aux commissions ci-dessous mentionnées :

CABANAC ET VILLAGRAINS			
	COMMISSIONS THÉMATIQUES	TITULAIRE	SUPLÉANT
1	JEUNESSE ET CITOYENNETÉ	Madame DUCOSSON	Monsieur BEUGIN
1b	VIE ASSOCIATIVE	Monsieur DUMESNIL	Madame PINSON
2	INFRASTRUCTURES ET VOIRIES	Monsieur GUIRAUD	Mme PAILLER
3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE	Monsieur CLAIR	Monsieur RABEMANANTSOA
4	PATRIMOINE BÂTI ET RÉSEAUX	Monsieur FORÊT	Madame CAUSSÉ
5	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Madame RODRIGUES	Monsieur CLAIR
6	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME	Monsieur CLAIR	Monsieur RABEMANANTSOA
7	SOLIDARITÉS ET PETITE ENFANCE	Madame FREMY	Madame LALANNE
8a	GESTION DES DÉCHETS	Madame CAUSSÉ	Monsieur GUIRAUD
8b	RÉGIMES HYDRAULIQUES	Madame CAUSSÉ	Monsieur GUIRAUD
9	FINANCES	Madame CAUSSÉ	Monsieur NEVOT

- Confie le soin au Président de la Communauté de communes d'accomplir toutes démarches nécessaires et utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 13 octobre 2022

Anne-Marie CAUSSÉ
Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu